



Bruxelles, le 17 octobre 2022

La Ville de Bruxelles rejoint CEASE, le réseau des employeurs engagés dans la lutte contre les violences conjugales



En Europe, 1 femme sur 3 a subi des violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie, la plupart du temps par un conjoint ou ex-conjoint. Cela signifie que chaque employeur a été, est ou sera en contact avec une collaboratrice victime de violences domestiques. Les personnes actives passant un tiers de leur temps au travail, les employeurs sont dans une position stratégique pour créer un environnement bienveillant qui brise le silence autour de ce fléau.

Les violences conjugales ne sont pas uniquement physiques ou sexuelles, elles peuvent prendre d'autres formes : psychologique, administrative, cyberviolence, ... et affecter la capacité de la victime à travailler, pouvant aller jusqu'à la démission.

Pour **Faouzia Hariche, échevine des Ressources Humaines** de la Ville de Bruxelles, « *Nous avons un rôle sociétal à jouer en tant qu'employeur : nous devons montrer l'exemple. Nous avons pris des engagements liés à cette thématique car les violences domestiques ne s'arrêtent pas aux portes du foyer. Il est donc essentiel de proposer un cadre de travail serein et harmonieux où les agent(e)s se sentent suffisamment en confiance pour pouvoir déposer leurs difficultés et recevoir du soutien.* »

Le réseau CEASE vise à créer un réseau européen d'employeurs privés et publics engagés contre les violences conjugales et à coconstruire un module de formation sur cette problématique à destination des managers et RHs.

Dans la continuité de son plan d'action pour l'égalité homme-femme, la Ville de Bruxelles rejoint officiellement CEASE ce lundi 17 octobre. Elle s'engage ainsi à sensibiliser son personnel, garantir une culture égalitaire, promouvoir un environnement bienveillant, se référer aux associations spécialisées en cas de besoin, développer un réseau de parties prenantes et suivre l'implémentation des actions déployées en la matière.

Pour **Lydia Mutyebele, échevine de l'égalité des chances**, « *Les chiffres relatifs aux violences dont sont victimes les femmes restent tout à fait alarmants malgré que ce phénomène soit difficile à observer puisqu'il a souvent lieu dans l'intimité du domicile. Le nombre de féminicides qui sont avérés chaque année parle de lui-même... En aménageant un espace qui donne la parole aux victimes sur leur lieu de travail, la ville défend les droits des femmes.* »

Contact presse:

Thaïs De Bontridder (cabinet Hariche) • 0492/18.10.07 • thais.debontridder@brucity.be

Géraldine Rademaker (cabinet Mutyebele) • 0490/42.76.73 • geraldine.rademaker@brucity.be